

2022
MARS



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

L'ÉCHO

Bénévole-toi!

J'IMAGINE, J'Y CROIS, J'EMBARQUE



Devenez membres de la Commission des Loisirs de Saint-Louis

Chasse aux Cocos

Prenez note que
samedi le 16 avril 2022
aura lieu la
Chasse aux cocos
au Centre récréatif de Saint-Louis
De 13h00 à 15h30 .

Venez vous amuser
avec nous !!!



À l'intérieur ce mois-ci:

- Séances
- Avis public
- Offre d'emploi—Camp de jour 2022
- Bénévole—toi !
- Chasse aux cocos de Pâques
- Implication citoyenne
- FADOQ
- Nouveautés de la bibliothèque
- La Brouette Maraîchère
- Tournoi de Poker
- SARCA
- Transport collectif
- Et plus !

Municipalité de Saint-Louis

750, rue St-Joseph

Saint-Louis Québec JoG 1Ko

450-788-2631

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Répertoire téléphonique

Maire :

Yvon Daigle 788-2635



Conseillers :

Jean Sioui 788-2080
Jean-Claude Drolet 788-2020
Patrice Forcier 788-2514
Robert Charron 514-588-1425
Jean-Pierre Arpin 788-2726
Jacques Mathieu 788-2413

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi :

09 h 00 à 12 h 00

13 h 30 à 16 h 00

Vendredi : FERMÉ

Location de salle :

Toutes personnes désirant louer le centre récréatif de Saint-Louis doivent s'adresser à la municipalité au

450-788-2631

durant les heures d'ouverture.

Contrôle animalier

SPA Drummond

1-855-472-5700

FADOQ:

Jean Trempe Président

579-489-2696

Aline Méthot Resp. des cartes

788-2926

Fabrique St-Louis

931, St-Edouard St-Jude

792-3943



XUJHQ FH

En tout temps composer immédiatement
le:9-1-1

Pour les municipalités non desservies par le
310-4141

Employés et autres services

Directrice générale :

Joscelyne Charbonneau 788-2631

Poste 2001

dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Guylaine Lapierre 788-2631

Poste 2002

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Inspecteur en bâtiment

Luc Munier 788-2631

Poste 2003

inspecteurstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable des loisirs et adjointe à l'administration:

Lyne Labelle 788-2631

Poste 2005

loisirsstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable de la bibliothèque :

Claudette Bonin 788-2631

Poste 2008

bibliost-louis@outlook.com

Contremaître aux travaux publics :

Richard Drapeau 779-9388

voiriestlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Poste vacant Journalier

Chantal Cloutier

Préposée aux

Espaces verts, parcs et ménage

MRC des Maskoutains

Administration générale
450-774-3141

Évaluation foncière
450-774-3143

Gestion des cours d'eau
450-774-3141

Transport adapté

450-774-8810

Transport collectif région.

450-774-3173

Développement économique

450-773-4232



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, à huis clos, le lundi 7 mars 2022, à 20h00, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers : Jean Sioui, Jean-Claude Drolet, Patrice Forcier, Robert Charron et Jacques Mathieu. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale. Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

Monsieur Jean-Pierre Arpin se joint à la table du conseil à 20h20

- D'adopter l'ordre du jour telle que soumise;
- D'adopter la liste des comptes à payer au montant de 63 645.96\$;
- D'adopter le règlement numéro 540-22 abrogeant le règlement numéro 477-16 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ;
- Dépôt des formulaires DGE-1038: Rapport sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100\$ ou plus: Élection du 7 novembre 2021;
- De transmettre à la Municipalité régionale de comté (MRC) des Maskoutains tous les documents nécessaires à la mise en vente des immeubles pour non-paiement des taxes municipales 2019;
- D'autoriser l'installation du logo de la Municipalité dans chaque vitrine de l'édifice municipal situé sur la rue Principale;
- De déclarer l'intérêt de la municipalité à contribuer à l'effort collectif et humanitaire de solidarité envers le peuple Ukrainien;
- De mandater Vallières asphalte pour les travaux de Pavage par rapiéçage sur le territoire de Saint-Louis au montant de 169,95\$ la tonne;
- D'autoriser la dépense de 5 975\$ taxes applicables en sus pour le déplacement de l'hauban et ancrage—Entente avec Hydro-Québec;
- D'autoriser le paiement au montant de 6 000\$ taxes applicables en sus à Garage Jacques Laporte pour la réparation du cadre en acier du camion 10 roues;
- D'autoriser la directrice générale à procéder à l'appel d'Offres sur SEO pour la construction de l'entrepôt (garage) municipal;
- D'autoriser l'installation de lumières de Sécurité sur le camion Chevrolet Silverado 1500;
- D'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- D'accepter la proposition de SIMO Management inc. pour la vérification de la précision du système de mesure de débit des eaux usées;
- De déclarer l'intérêt de la Municipalité de Saint-Louis de pouvoir recevoir les services de vaccination antigripale en milieu rural offerts par le CISSS de la Montérégie-Est directement dans sa municipalité;
- D'autoriser une dépense de 700\$ taxes applicables en sus pour la Chasse aux cocos de Pâques;
- Levée de la séance.



AVIS PUBLIC – APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT MUNICIPAL

La municipalité de Saint-Louis demande des soumissions pour la conclusion d'un contrat de construction d'un entrepôt municipal pour son Service des travaux publics.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents de soumission par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante www.seao.ca (numéro de l'avis [AO-2022-01](#)) ou en téléphonant au numéro sans frais 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Les soumissions scellées doivent être déposées au Bureau municipal situé au 750, rue Saint-Joseph, Saint-Louis (Québec) J0G 1K0 **avant le 28 mars 2022 à 10 h**. Les heures d'ouverture de l'endroit de réception sont de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 du lundi au jeudi.

Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit le 28 mars 2022, à 10 h 01.

Pour toute information en lien avec cet appel d'offres, veuillez communiquer avec la responsable Mme Joscelyne Charbonneau aux coordonnées suivantes :

Mme Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Louis
Courriel : dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues. Elle se réserve également le droit de les accepter en tout ou en partie si le projet s'y prête et si la formule de soumission le prévoit.

FAIT ET DONNÉ à Saint-Louis, le 9 mars 2022



Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 540-22 ABROGEANT

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 477-16 CONCERNANT

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 15 février 2022 à 20 h, en la salle du Conseil, au 750, rue Saint-Joseph, à Saint-Louis, avis de motion a été donné qu'un règlement intitulé : **RÈGLEMENT NUMÉRO 540-22 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 477-16 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX** sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance ordinaire du Conseil, et un projet de règlement a été déposé à cet effet.

Conformément aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, ledit projet de règlement a comme objectif de mettre à jour le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux selon les dispositions des lois en vigueur.

Le présent code édicte des valeurs et des règles de conduite applicables aux élus et de la Municipalité de Saint-Louis ainsi que les mécanismes d'application de contrôle et de sanction :

- Les valeurs de la municipalité : l'intégrité, l'honneur rattaché aux fonctions, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect et la civilité envers tous, la loyauté envers la municipalité et la recherche d'équité;
- Les règles de conduite pour prévenir : les situations où l'intérêt personnel d'un élu pourraient influencer l'indépendance de jugement, le favoritisme, les abus de confiance ou toute inconduite portant atteinte à la dignité de la fonction d'élu;
- Ces règles de conduite comprennent notamment une restriction quant à l'usage de ressources municipales, de renseignements privilégiés, l'après-mandat et les annonces lors d'activités de financement politique;
- Les mécanismes de contrôle et de prévention des manquements aux règles déontologiques et les sanctions applicables sont : réprimande, participation à une formation donnée par la Commission municipale du Québec, la remise à la Commission municipale des dons ou avantages reçus, remboursement de rémunérations ou de sommes, pénalités et suspension;

Ce règlement sera soumis pour adoption à la séance ordinaire du lundi 7 mars 2022 à 20 h en la salle du Conseil, au 750, rue Saint-Joseph, à Saint-Louis.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Louis, ce 17^{ième} jour du mois de février 2022



Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

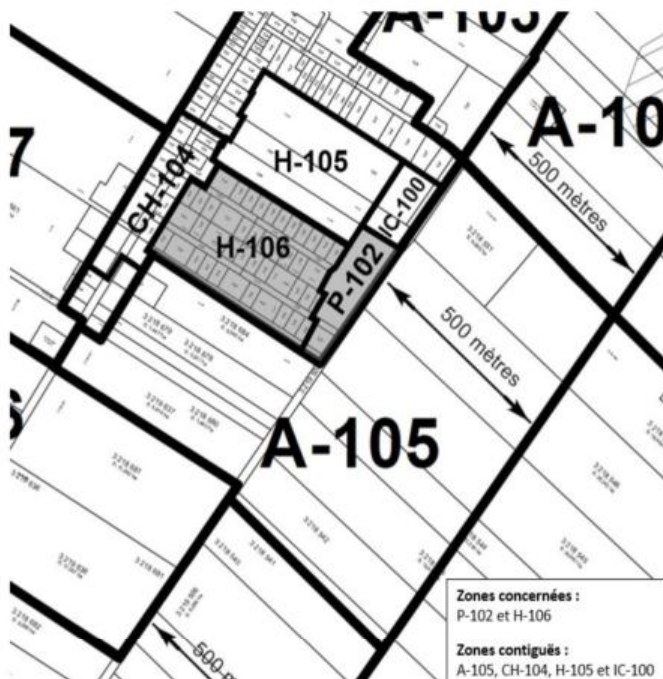
Projet de règlement n° 389-22 amendant le règlement n° 389-06 intitulé Règlement d'Urbanisme de la Municipalité de Saint-Louis (Agrandissement de la zone H-106) à même une partie de la zone P-102)

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis, donne avis public de ce qui suit :

1. Faisant suite à la consultation écrite tenue entre le 26 janvier 2022 et le 18 février 2022 et ce, conformément à l'arrêté ministériel n° 2020-033 daté du 7 mai 2020, et de l'arrêté n° 2021-054 du 16 juillet 2021 et le décret n° 885-2021 du 20 décembre 2021, le conseil municipal a adopté à sa séance du 24 février 2022 le second projet de règlement règlement n° 389-22 amendant le règlement n° 389-06 intitulé Règlement d'Urbanisme de la Municipalité de Saint-Louis (Agrandissement de la zone H-106) à même une partie de la zone P-102);
2. L'objet de ce règlement est d'amender le plan de zonage annexé au Règlement d'urbanisme n° 389-06, afin d'agrandir la zone H-106 à même une partie de la zone P-102, et ce, dans le but d'autoriser les habitations unifamiliales isolées sur les lots 5 796 734 et 5 796 735 du cadastre du Québec ;

ZONES VISÉES :
P-102ADRESSES...RUES
H-106

ZONES CONTIGÜES :
A-105
CH-104
H-105
IC-100



Zones concernées :
P-102 et H-106
Zones contigües :
A-105, CH-104, H-105 et IC-100

3. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le projet de règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
4. Les personnes désirant faire une demande afin que le projet de règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter peuvent faire parvenir leur demande par écrit d'ici le **24 mars 2022** au Bureau municipal de la manière suivante :

- Par la poste : 750, rue Saint-Joseph, Saint-Louis (Québec) J0G 1K0. Toute demande transmise par la poste doit être reçue dans le délai prévu afin d'être considérée.
- Par courriel : dgstlouis@mrodesmaskoutains.qc.ca
- Dans la boîte à courrier située à l'extérieur : située au 750, rue Saint-Joseph

5. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus en téléphonant au Bureau municipal de la Municipalité de Saint-Louis au 450-788-2631.
6. Pour être valide, toute demande doit :
 - **Indiquer clairement** la disposition qui fait l'objet de la demande et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - Être reçue au bureau municipal au plus tard le **24 mars 2022**;
 - Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient si le nombre de personnes intéressées dans la zone excède 21 et dans le cas contraire, alors par la majorité d'entre elles;
7. Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 24 février 2022 :
 - Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
 - Être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme étant celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale désigne parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 24 février 2022, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

8. Toutes les dispositions de ce second projet de règlement n'ayant fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
9. Le second projet de règlement **Projet de règlement n° 389-22** amendant le règlement n° 389-06 intitulé Règlement d'Urbanisme de la Municipalité de Saint-Louis (Agrandissement de la zone H-106) à même une partie de la zone P-102) ainsi que toute la documentation relative à cette modification de zonage sont disponibles pour consultation au Bureau municipal situé au 750, rue Saint-Joseph à Saint-Louis.

Donné à Saint-Louis, ce 10^e jour du mois de mars 2022

Joselyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joselyne Charbonneau, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Louis, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 26^e jour du mois de janvier 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^e jour de janvier 2022.

Joselyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment, monsieur Luc Munier est disponible les MERCREDIS, sur rendez-vous, entre 8h30 et midi et de 13h00 à 16h00. Prière de communiquer avec lui au 450-788-2631 poste **2003** avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

Contremaître aux travaux publics

En cas d'urgence ou pour une demande de fermeture de l'eau à un chalet ou une maison, vous pouvez communiquer avec notre contremaître aux travaux publics, M. Richard Drapeau au 450-779-9388

Récupération de piles au bureau municipal:

Vous n'avez qu'à déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures. Les piles acceptées sont: AA, AAA, C, D et 9 volts.

Feu en plein air

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de Monsieur Jacques Mathieu au 450-788-2413



Régie d'aqueduc



AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables.

En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doivent toujours être accessibles afin de permettre au coordonnateur de la Régie d'effectuer les réparations en tout temps,

SPA de Drummond

- Vous en avez assez des chiens errants sur votre terrain et de leurs matières fécales ?
- Vous en avez assez des aboiements incessants de jour ou de nuit ?
- Vous pouvez porter plainte à SPA Drummond en composant le **1-855-472-5700**.
- Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec





Offre d'emploi – Responsable de Camp de Jour

Sous la responsabilité de l'adjointe à l'administration et aux loisirs, le responsable doit veiller au bon déroulement des activités du camp de jour et en assurer la sécurité.

- Assurer le bon déroulement des activités
- Organiser les activités selon le calendrier et fournir aux moniteurs les ressources disponibles ;
- Coordonner les sorties (formation des équipes, recrutement des adultes bénévoles)
- Coordonner, encadrer et soutenir le personnel
- Agir à titre d'intermédiaire entre la direction, le personnel et les parents
- Gestion de risque (incluant SST) et de crise
- Effectuer toutes autres tâches connexes

Les personnes intéressées par l'offre d'emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel d'ici le 1^{er} avril 2022 à 16 h.

Responsable du camp de jour – Lyne Labelle

Municipalité de Saint-Louis

Adresse postale : 750 rue St-Joseph

Saint-Louis, Québec J0G 1K0

Adresse courriel : loisirssaintlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Téléphone : 450-788-2631 Poste 2005

Note : Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Seules les personnes retenues pour entrevue seront contactées.



Offre d'emploi – Moniteur (trice) de camp de jour

Tu es une personne dynamique, tu aimes les enfants, tu as de l'imagination, tu as beaucoup de patience, tu es âgée de 15 ans et plus, tu retournes à l'école l'an prochain.

Tu es peut-être la personne que l'on recherche !

Camp de jour

La municipalité est à la recherche de moniteur/monitrice, à temps plein du 27 juin au 12 août 2022

Les personnes intéressées par l'offre doivent faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel d'ici le 1^{er} Avril 2022 à 16 h.

Responsable du camp de jour – Lyne Labelle

Municipalité de Saint-Louis

Adresse postale : 750 rue St-Joseph

Saint-Louis, Québec J0G 1K0

Adresse courriel : loisirssaintlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Téléphone : 450-788-2631 Poste 2005

Note : Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Seules les personnes retenues pour entrevue seront contactées.





Vous souhaitez vous investir,
Vous avez des idées d'activités,
Donnez de votre temps pour votre municipalité et ses citoyens,
citoyennes ...

**Devenez membres de la
Commission des Loisirs de
Saint-Louis**

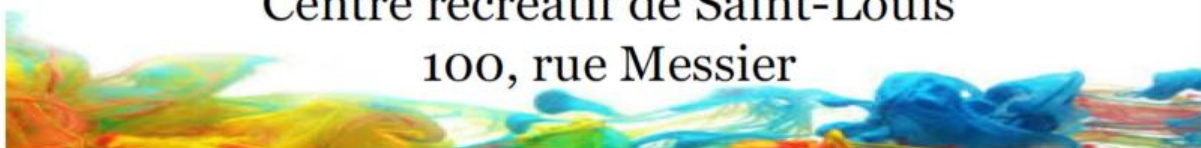
Joignez-vous à nous !

**Assemblée générale
Commission des loisirs**

Dimanche 3 avril 2022

10h00

Centre récréatif de Saint-Louis
100, rue Messier





**ENEZ-VOUS AMUSER AVEC NOUS !!!
ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE**





IMPLICATION CITOYENNE - Activités 2022

Plusieurs activités sont de retour et plusieurs nouveautés sont au programme pour du plaisir assuré pour tous!

La Municipalité planifie des activités pour vos jeunes!

Vous désirez faire participer vos jeunes à ces activités?

Chers parents, grands-parents et citoyens de Saint-Louis,

votre implication est importante!

Vous avez quelques heures de libres par jour, par semaine, par mois ou à l'occasion. Veuillez communiquer avec notre responsable des Loisirs :

Lyne Labelle

Adresse courriel :

loisirssaintlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Téléphone : 450-788-2631, poste 2005



FADOQ

FADOQ St-Louis

Assemblée générale annuelle
le 19 Avril 2022
à 10:00 am
Centre récréatif de St-Louis
100, rue Messier



Bienvenue aux membres.



Bienvenue aux Membres de la FADOQ
les Mardis après-midi pour les activités
(les cartes , bingo et la pétanque)

Bienvenue à tous!

ROMAN :

- L'homme de la rivière (v.1, v.2 et v.3) (Janine Tessier)
- Place des Érables (v.1, v.2 et v.3) (Louise Tremblay-D'Essiambre)
- Baseball Mom (Marilou Addison)
- Un homme tout simplement (Janette Bertrand)
- Les lumières du Ritz (v.3) -Les étincelles de l'espoir (Marylène Pion)



ADO:

- Les voisines (v.2) -Secrets et pluie de papillons (Catherine Bourgault)
- Et si on les laissait vivre? Accompagner avec bienveillance les enfants et les ado. (Joël Monzée)

CUISINE ET OISEAUX:

- Recevoir toute l'année avec Andrea (Andrea Jourdan)
- Le grand livre du jardinage (Miranda Smith)

BD :

- Passepeur (v.2) (Daniel Bultreys)
- Dad (v.4) -Star à domicile (Nob)

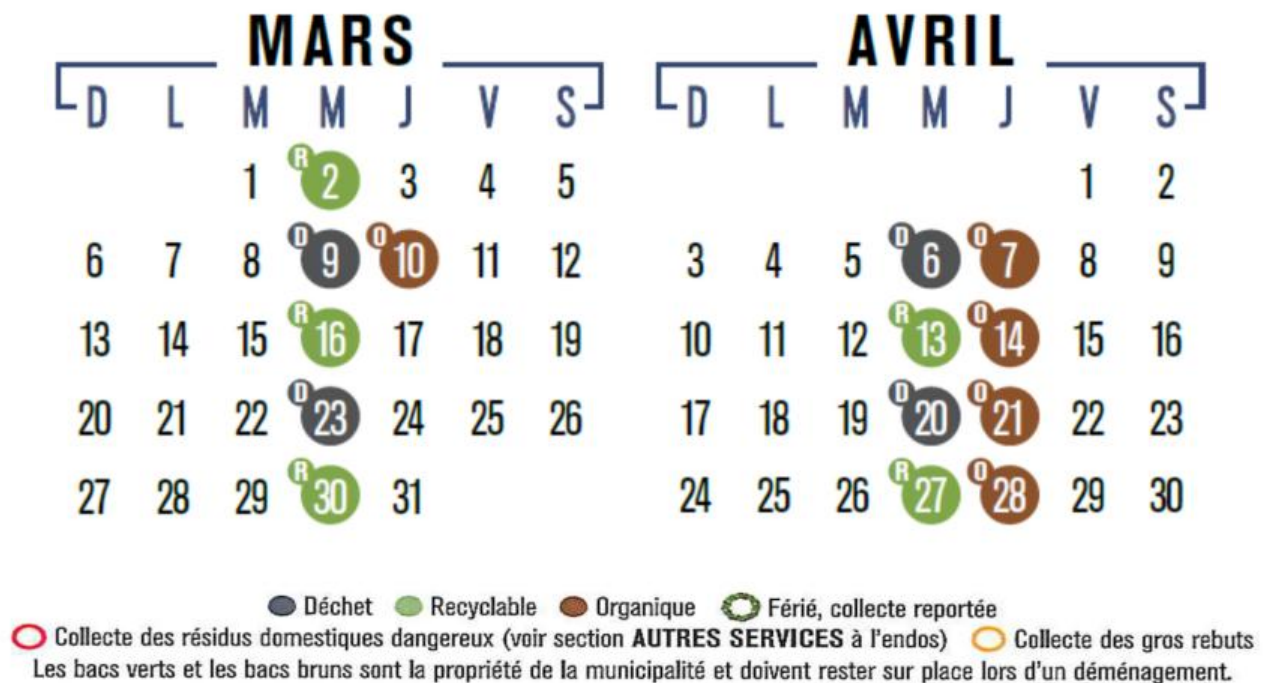
JEUNESSE :

- Les aventures de la terre (Danielle Robichaud)
- À la découverte des dinosaures: Un voyage captivant et ludique (Mathieu Fortin)
- La maison de Mickey -Cherche et trouve les différences (Mélanie Zanoza)
- La reine des neiges -Cherche et trouve (Karine Blanchard)



**La bibliothèque
est ouverte
le mardi,
de 10h30 à 12h00
et 18h30 à 20h00**

Calendrier des collectes et des activités

<



Mois de la prévention de la fraude

Le mois de la prévention se déroule sous le thème de « Flairez l'arnaque ». Plus que jamais nous devons être à l'affût puisque le Québec occupe le premier rang au Canada en 2021 en ce qui a trait au nombre de fraudes d'identité. C'est le type de fraude le plus fréquent depuis l'année dernière, selon le Centre antifraude du Canada. Tous types de fraudes confondues, la fraude représente plus de 30 M\$ de pertes financières au Québec. Policières, policiers et personnel civil travaillent conjointement aux quatre coins du Québec pour lutter contre la fraude qui sévit.

Pour cette 18^e édition, la Sûreté du Québec joint ses efforts à ceux de la Banque du Canada et de plusieurs autres partenaires dont le forum de la prévention de la fraude, qui regroupe le Centre antifraude du Canada, la Gendarmerie royale du Canada et le Bureau de la concurrence.

La campagne se déroulera tout au long du mois dans les médias sociaux où les différents types de fraudes y seront abordés. Plus d'information sera diffusée sur la page [Facebook](#) et le fil d'actualités [Twitter](#) de la Sûreté du Québec au cours des prochains jours. Nous vous invitons aussi à visiter la page Web de la campagne. [Prévention de la fraude - Sûreté du Québec \(gouv.qc.ca\)](http://www.sq.gouv.qc.ca).

Bon mois de la prévention de la fraude 2022!

Karine Picard

Coordonnatrice locale en police communautaire
Centre de Service de la MRC des Maskoutains
District Sud
Sûreté du Québec

www.sq.gouv.qc.ca   



La Brouette maraîchère



LA BROUETTE MARAÎCHÈRE
— Pépinière comestible —

La Brouette Maraîchère est une jeune entreprise établie à Saint-Louis depuis octobre 2020. Nous produisons plus de 250 variétés de plants potagers, fines herbes et fleurs comestibles & médicinales en pot tous certifiés biologiques avec Québec Vrai.

Pour vous remercier de supporter une petite entreprise locale et familiale, nous vous offrons un **rabais de 10%** sur toutes les commandes avec le code **STLOUIS**. Rendez-vous sur notre boutique en ligne au www.labrouettemaraichere.com pour tous les détails.



Emilie Guérard & sa petite famille.

Tournoi de Poker

TOURNOI DE POKER
AU PROFIT DE
Ô CHALET AIMÉ-MASSUE LOISIRS INTERGÉNÉRATIONNELS
ET LE CLUB FADOQ DE ST-AIMÉ-MASSUEVILLE
9 avril 2022 à 19h00
à l'école Christ-Roi (270 bonsecours, Massueville)

Réservez rapidement
seulement 80 billets de disponible

Chronométré avec
(small blind) et (big blind)

Tournoi avec 8 bourses

Coût: 45.00\$ / billet
Buffet ou boîte à lunch inclus
Repas seulement : 12.00\$ (réservation nécessaire)

18 ans et plus

Service de bar sur place

****VAXICODE****
****OBLIGATOIRE****

Tirage de 100\$ pour les billets achetés avant le 25 mars inclusivement

Billets en vente auprès de Ô Chalet 450-881-1324
Lucille Bernier 450-788-2161 ainsi que Richard Gauthier 450-788-3350

Pour plus d'informations : Richard Gauthier

L'école en mode virtuel



La pandémie a eu des effets négatifs sur la santé physique et mentale de la population mondiale. Dans le domaine de l'éducation, les élèves ont dû apprendre à s'adapter à un nouveau type d'apprentissage, soit celui de la formation à distance. À cet égard, les dernières années ont été difficiles pour tous les niveaux scolaires, du primaire à l'université, alors que les parents et les étudiants eux-mêmes en sont venus à demander un retour en présentiel.

Pour les adultes qui souhaitent effectuer un retour aux études, cette situation a eu un impact positif sur la mise en place de plusieurs formations postsecondaire en ligne. Récemment, avec un client, nous explorions les possibilités de formation dans le domaine de l'immobilier. Quelques attestations d'études collégiales (AEC) retenaient l'attention du futur étudiant, et la plupart étaient offertes par des collèges éloignés de Saint-Hyacinthe. Heureusement, ces formations étaient, pour la plupart, offertes en mode virtuel à distance. Il y a plus de deux ans, ce client n'aurait pas pu se permettre de quitter travail, famille et maison pour se réorienter, mais avec les services à distance maintenant offerts par les institutions scolaires, il s'agit maintenant d'un rêve réalisable. Il va sans dire, il lui faudra quand même fournir des efforts considérables pour réussir, et étudier aussi sérieusement qu'en présentiel.

Il est possible de poursuivre des études de la maison, tant pour compléter son diplôme d'études secondaires (DES) que pour poursuivre un parcours au professionnel, au collégial ou à l'université, et ce, dans plusieurs secteurs d'activités. Des sites comme Inforoute FPT et Mon retour au cégep sont des ressources où l'on peut trouver de l'information scolaire fiable.

Il est également possible d'être accompagné par un professionnel du service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) de votre région. Une conseillère en information scolaire et professionnelle est disponible gratuitement et peut vous rencontrer directement dans votre municipalité. Communiquez avec nous pour en savoir davantage sur ce service !

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro

**SARCA**

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec

TRANSPORT COLLECTIF

Horaire

Jours	Plage horaire
Lundi	5 h 15 à 00 h 30
Mardi	5 h 15 à 00 h 30
Mercredi	5 h 15 à 00 h 30
Jeudi	5 h 15 à 00 h 30
Vendredi	5 h 15 à 00 h 30
Samedi	8 h à minuit
Dimanche	8 h à 22 h

Nous assurons le service du lundi au vendredi, à raison d'un aller vers Saint-Hyacinthe le matin et un retour en fin d'après-midi, dépendamment de votre adresse de départ.

De plus, des routes de demi-journée peuvent être effectives du lundi au vendredi ainsi que des parcours le samedi et le dimanche. Ces dessertes sont à horaire variable, seulement si l'achalandage le permet.



Ce service de la MRC est offert chez vous. Communiquez avec nous!



805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6

Téléphone : 450 774-3173

Télécopieur : 450 774-1532

Courriel : tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet : www.mrcmaskoutains.qc.ca

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.



Mars 2022

PRIX DISTINCTION-FAMILLE

PRIX DISTINCTION- FAMILLE

**SOUMETTEZ UNE CANDIDATURE
AVANT LE 22 AVRIL**

Détails à mrcmaskoutains.qc.ca



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca

jeanbernardemond.com



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.



450 746 7000



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

C'est vous qui avez le contrôle!

Certains de nos modems-routeurs et décodeurs sont dotés d'un système de contrôle parental.

Parfait pour limiter le temps devant les écrans durant la relâche!



COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION
DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!

CoopTEL Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) coopTEL.ca